

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE



GROUPEMENT LOGISTIQUE
SERVICE INFRASTRUCTURES
SERVICE ADMINISTRATION FINANCES COMMANDE PUBLIQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020

P.V. N° 111
Dossier N° 4

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU la délibération du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de Secours de Seine-et-Marne en date du 13 novembre 2017 – PV n° 99 – 8 – relative à l'autorisation de mise en vente d'un pavillon, propriété du SDIS, sur la commune de Bray-sur-Seine,

VU la délibération du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de Secours de Seine-et-Marne en date du 2 juillet 2018 – PV n° 102-4 – relative à la mise en vente et cessions de biens immobiliers, propriétés du SDIS 77,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à l'autorisation de cession de deux pavillons sis 143 rue des Champs fleuris - commune de Bray-sur-Seine et 28 rue Etienne Thoizon – commune de Souppes-sur-Loing,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- D'autoriser la vente du pavillon sis 143 rue des Champs Fleuris à Bray-sur-Seine à Madame Aude THEVENIN pour un montant de 151 000 € ;
- D'autoriser la vente du pavillon sis 28 rue Etienne Thoizon à Souppes-sur-Loing à Madame Emilie NGO BAKANGO pour un montant de 125 000 € ;
- D'autoriser Madame la Présidente à signer l'ensemble des documents inhérents à ces ventes ;
- De donner délégation au directeur des affaires administratives et financières pour signer l'ensemble des documents inhérents à ces ventes en cas d'empêchement de la Présidente.

La Présidente du Conseil d'administration

Isoline GARREAU